

*concession de la leve de l'annee passee moyennant une pension, et ne scay pas mesme Si la resolution de vostre Conseil general est Suffisante." Er könne ihm bloss soviel sagen, "que Si vostre Canton veut avoir la pension de cette annee et des suivantes jl est necessaire qu'il m'accorde la levee qu'il me doit de l'annee passee en échange et reciprocation qu'il receut de moy et par vos mains. Je me contenteray pour cette levee la d'une compagnie, et quand je l'auray receu je luy feray payer comme aux Cantons d'ury et de Schuits la pension de cette annee et apres celles des suivantes en leur temps."*

In der Beilage finde er die inzwischen eingetroffenen Neuigkeiten. Er hoffe, ihm in einer Woche bessere und bedeutendere Nachrichten übermitteln zu können.

---

Original, in franz. Sprache  
AH 38, 137-138 - Blatt 138 leer

79

1679 September 12., Luzern

A

SCHREIBEN DES [SECRETAIRE-INTERPRETE AN DER SAV. AMBASSADE, HENRI] DECOUX, [AN BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN]

---

*"La lettre qu'il vous pleût m'escire il y a deux semaines que ie me trouway dehors de cette ville, m'auroit obligé à vous en accuser ... la reçue du depuis par la barque [Postschiff auf dem Vierwaldstättersee] de l'ordinaire passé, mais m'estant trouvé occupé ce Jour là, Je viens presentement y Satisfaire, pour vous remercier de tout mon Coeur de la confiance que vous me témoignez pour le petit Interest qui vous touche." Er dürfe versichert sein, dass er auch in Zukunft stets mit seiner Hilfe rechnen könne. "S.A.R. [Viktor Amadeus II.] a tellement à Coeur L'affaire de Geneve [Beschirmung der Stadt Genf durch die eidg. Orte], qu'avant qu'elle n'etoit terminée, nous ne voyons pas qu'elle fasse aucune consideration des autres choses qu'on luy mande, ainsy Monsieur quod differtur, non aufertur, puisqu'il n'y aura aucune difficulté pour votre affaire convenue, eũ egard au zele que vous continuez de faire remarquer pour les Interests du service de S.A. R." Im übrigen sei ihm - wie er ja bereits genügend erfahren - auch das Wohlwollen "[de] S.E., [des sav. Ambassadeuren Benoît II Cize, Baron de Grésy]", sicher. Der Ambassador und dessen Gattin liessen*

ihn übrigens recht herzlich grüssen. *"Madame la marquise ... sera bientôt entièrement remise, ne luy restant plus qu'a reprendre ses forces, elle a repris L'air de la ville dès hier que nous L'avons icy ou elle pourra passer plus agreablement le temps, qu'elle ne fesoit dans une maison hors de la ville."*

Von der Ernennung des Nuntius [Odoardo] Cibo zum Sekretär der Kongregation de propaganda [fidei] werde er bereits Kenntnis haben. Dessen Nachfolger stehe noch nicht definitiv fest. Im Moment stünden noch drei in der engeren Wahl. [Ernannt aber wurde dann kein Nuntius, sondern in der Person von Cherofino Cherufini bloss ein Internuntius.] Man erwarte, dass Cibo demnächst von hier weg-  
reisen werde.

*"de La Cour nous n'avons rien digne de vous participer, ny moins d'icy."*

---

Original, in franz. Sprache  
AH 38, 140-141 - Blatt 141<sup>V</sup> leer

## 80

1686 Januar 5., Solothurn

A

SCHREIBEN VON [TRESORIER LOUIS] MILLIN DESCHANAIS AN RITTER UND  
ALTAMMANN [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

---

Nach der Anwünschung eines guten neuen Jahres und der Versicherung, ihm gleich wie in den früheren Jahren auch in diesem ein guter und treuer Diener sein zu wollen, fährt Millin Deschanais fort: *"J'ay receu l'estat et les quittances [der für Zug bestimmten franz. Pensionen] que vous m'avez Envoyées qui sont bien, mais vostre Certificat n'est pas comme Jl fault, n'y ayant mis que six cent livres au lieu de six cent trente livres, ainsy Je vous prie de m'en Envoyer un autre ..., vous aviez aussy manqué dans le dernier n'y ayant mis que 600 L possible que dans la Copie que vous avez Jl n'y a que 600 L si cela est vous la Corrigerez pour l'avenir, Envoyez moy Je vous prie tout au plustost un autre certificat, Je vous renvoye cependant vos billets."*

In Berücksichtigung der grossen Verdienste, die er, Zurlauben, sich um die Sache des Königs [Ludwig XIV.] erworben, habe ihm "S.E., [der franz. Ambassador Antoine-Michel Tambonneau", für seinen Sohn [Fidel? Zurlauben] ein Schülerstipendium zugesprochen. *"C'est pour-*